

## Expérimentation de la reconnaissance faciale dans des lieux publics

Article rédigé par *France TV info*, le 29 décembre 2019

Source [France TV info] Cette phase de test pourrait durer "de six mois à un an, sous la supervision de la société civile et des chercheurs", a annoncé le secrétaire d'Etat au Numérique, Cédric O, dans un entretien au "Parisien".

Cédric O souhaite un "*débat apaisé*" sur le sujet, mais son annonce a déjà suscité des remous à la veille de Noël. Dans un [entretien au Parisien](#), mardi 24 décembre, le secrétaire d'Etat au Numérique a exprimé le souhait de lancer une expérimentation de la reconnaissance faciale en temps réel sur des images de vidéosurveillance. Cette phase devrait durer de six mois à un an, "*sous la supervision de la société civile et de chercheurs*", précise le membre du gouvernement.

Le règlement général sur la protection des données (RGPD) interdit "*l'utilisation de la reconnaissance faciale sans le consentement des personnes qui y sont soumises*" et seuls les individus qui auront donné leur accord seront donc identifiés durant ce laps de temps, [précisent Les Echos](#). Mais pour l'heure, il est encore difficile d'obtenir davantage de détails sur ce test. "*En France, Thales (via Gemalto) et Idemia travaillent sur ces technologies mais le nom d'aucun industriel n'a filtré*", souligne le quotidien économique. Aucune date n'a encore été fixée.

Retrouvez l'intégralité de l'article [en cliquant ici](#)

29/12/2019 07:00